

## **UPS : commentaires sur le dossier IDEX**

L'université Paul Sabatier souhaite s'engager dans la construction d'une université de Toulouse-Midi-Pyrénées dont la vocation est de nous aider à remplir au mieux nos missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche, et dont le fonctionnement respecte nos valeurs de collégialité et de démocratie. Le dossier UNITI a suscité des critiques synthétisées sous plusieurs angles : la philosophie du projet, la gouvernance, la vision de l'excellence, les ressources humaines.

### ***Philosophie du projet UNITI***

Le dossier UNITI a été écrit dans le cadre de la logique de l'appel à projets « Initiatives d'Excellence », et est porteur d'une philosophie qui place la concurrence comme le moteur du développement scientifique. Cette logique est très contestée au sein de l'UPS. La construction de l'université de Toulouse-Midi-Pyrénées ne peut s'apparenter à une procédure qui conduirait à l'exclusion d'une partie importante de la recherche, au désintérêt à l'égard de la majorité des étudiants. Nous refusons également de voir les autres sites d'ESR comme des concurrents : ce sont nos collègues, nos partenaires, et nous souhaitons qu'ils reçoivent également les financements nécessaires à leur développement.

### ***Gouvernance***

La gouvernance proposée dans le dossier UNITI est à l'opposé de la tradition démocratique universitaire. Les difficultés de fonctionnement du PRES, liées à la faiblesse de la représentation démocratique, sont amplifiées au niveau de la structure de gouvernance proposée dans le dossier UNITI. Le Conseil de Surveillance en est l'expression même, ainsi que les modes de désignations des responsables de l'UT et des collèges, qui sont nommés et non élus.

L'organisation en collèges est problématique à plusieurs titres. Elle reprend les découpages actuels des universités, alors que cela pourrait être l'opportunité de créer des collèges plus petits, plus près des étudiants et des personnels, sur la base d'un périmètre scientifique ou pédagogique cohérent. Le niveau d'autonomie des collèges est très réduit, conduisant à une centralisation faisant perdre l'efficacité de la gestion de proximité. La question des relations entre les collèges doit être particulièrement traitée, afin d'éviter le phénomène de chapelles concurrentes.

Le Sénat Académique, par son mode de désignation, isole délibérément une catégorie de chercheurs de leurs pairs, contribuant à la désagrégation des laboratoires par ailleurs amorcée par le programme Labex et la politique de l'ANR favorisant les équipes au détriment des unités.

### ***Vision de l'excellence***

Le dossier UNITI vise à une concentration des moyens sur une petite partie du périmètre scientifique ou pédagogique de nos établissements, au détriment des autres. Cette vision de l'excellence est stérilisante : elle conduit à l'exclusion de larges pans de la recherche, alors que l'histoire des sciences nous apprend que les avancées scientifiques naissent souvent des recoins de la science. Le travail de recherche demande un temps et une liberté qui sont rapidement incompatibles avec le climat instauré par une course à

l'excellence mesurée seulement en termes de bibliométrie.

Le mode d'évaluation scientifique omni-présent dans le dossier est en effet celui de la bibliométrie. Son utilisation conduit à une science très normative, là encore stérilisante. Elle décourage les travaux risqués (qui souvent prennent beaucoup de temps avant de conduire à des publications), mais aussi les activités de valorisation.

Du côté des formations, la mise en place de diplômes « étoilés » conduit de fait à une dévalorisation supplémentaire des autres diplômes. Alors que l'enjeu de notre pays est de former au meilleur niveau plus d'étudiants, le projet UNITI se concentre seulement sur les meilleurs, dans une perspective ultra-élitiste.

## ***Ressources humaines***

Les universités manquent fortement de personnels administratifs et techniques. La perspective d'une diminution de leur nombre par le biais de la mutualisation est absurde : si des économies d'échelle peuvent parfois être réalisées, elles doivent conduire à un redéploiement sur d'autres fonctions.

Pour les enseignants-chercheurs, la mise en place de chaires aboutissant à des écarts salariaux importants porterait atteinte au bon fonctionnement des laboratoires. La volonté de mettre en place des « tenure tracks » n'est autre qu'une extension de la précarité. L'objectif d'interdire dogmatiquement tout recrutement « endogène » est absurde : dans un recrutement c'est la qualité du candidat qui doit toujours prévaloir.

## ***Conclusion***

Au-delà de ces commentaires critiques, nous avons noté des points manquants qui sont pourtant essentiels pour définir ce que serait la future université de Toulouse-Midi-Pyrénées. En particulier, la quasi-absence de propositions concernant la vie étudiante, le manque de prise en compte de la dimension territoriale (nous devons bien construire l'université de Toulouse-Midi-Pyrénées, et pas seulement de Toulouse), son insertion dans l'Euro-région, sont frappants.

L'UPS souhaite coopérer avec les autres universités et établissements pour aller vers l'université de Toulouse-Midi-Pyrénées. Cela passera par un processus de concertation large, associant tous les acteurs de l'enseignement et de la recherche (EC, C, BIATSS, ITA, doctorants, étudiants....) et plus largement ceux qui dans notre société voient l'enseignement supérieur et la recherche comme la condition de notre avenir commun.